

Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 35 – 28 janvier 2019



Les travaux de la semaine passée



AU CONSEIL DE L'EUROPE

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe



L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est réunie à Strasbourg au Palais de l'Europe du 22 au 26 janvier. Cet organe de discussion est composé de représentants de chaque État membre issus des Parlements nationaux.

En sa qualité de membre suppléant, Jacques LE NAY a participé aux réunions de commissions chargées d'élaborer des rapports et d'adopter des projets de résolutions et de recommandations dans leurs domaines de compétences.

L'élection présidentielle en Géorgie mais également les élections parlementaires anticipées en Arménie étaient à l'ordre du jour de la première journée. Jacques LE NAY a également participé aux séances de la Commission des migrations.

Les séances de l'Assemblée parlementaire ont été l'occasion d'évoquer la mise à jour des lignes directrices pour garantir des référendums équitables dans les États membres du Conseil de l'Europe, la lutte contre l'impunité par la prise de sanctions ciblées dans l'affaire Sergueï MAGNITSKI et les situations analogues.

L'escalade des tensions autour de la mer d'Azov et du détroit de Kertch et leur impact sur la sécurité européenne ont été également discutés. Ces débats faisaient notamment suite à la présentation du rapport retraçant la situation en Ukraine au regard des hostilités entre la Russie et l'Ukraine et particulièrement la situation des Marins Ukrainiens, prisonniers des Russes.

Le Sénateur a également participé à deux débats, le premier sur « *la liberté des médias en tant que condition pour les élections démocratiques* » et le second sur « *les médias de service public dans le contexte de désinformation et de propagande* ».



AU PARLEMENT

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 22 janvier, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement à l'occasion de la séance de questions d'actualité ([voir la vidéo*](#)). Agnès BUZIN, ministre de la Santé et des Solidarités a été interpellée sur **la situation des hôpitaux et des maternités**. Didier GUILLAUME, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a été interrogé sur **l'interdiction du glyphosate**. Marc FRESNEAU, ministre chargé des Relations avec le Parlement a quant à lui été interpellé sur le **fonctionnement des services du Premier ministre**. La **loi sur le prostitution, la limitation de vitesse, l'administration numérique et l'illectronisme** font aussi parties des questions posées aux membres du Gouvernement.

Situation au Moyen-Orient, Brexit : la commission a entendu le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères



Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a été entendu par la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat le 23 janvier.

Le retrait américain de la Syrie, la situation en République démocratique du Congo (RDC) et le Brexit étaient notamment à l'ordre du jour de cette audition. ([accéder au compte rendu*](#))

La commission a également entendu Maryline GYGAX GÉNÉRO, directrice centrale du Service de Santé des Armées.

Représentation des petites communes au sein des conseils communautaires



Le 24 janvier en première lecture, les sénateurs ont adopté la proposition de loi visant à assurer une plus juste représentation des petites communes au sein des conseils communautaires.

Ce texte prévoit notamment d'aménager les règles régissant la répartition des sièges au sein des conseils communautaires en mettant en place une attribution des sièges avec un arrondi à l'entier supérieur. Il vise également à consacrer le droit d'information des conseillers municipaux sur les affaires de l'intercommunalité.

Un amendement a été adopté visant à rendre obligatoire, dans chaque EPCI à fiscalité propre, l'existence d'une instance de dialogue avec les maires, se réunissant au minimum deux fois par an.

Ce texte doit maintenant être examiné par les députés. ([en savoir plus*](#))

Mardi 29 janvier 2019

À 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019*](#))

Mercredi 30 janvier 2019

À 14 heures 30 et le soir :

- Nomination des vingt-sept membres de la mission d'information sur le thème : « Enjeux de la filière sidérurgique dans la France du XXIème siècle : opportunité de croissance et de développement »

Judi 31 janvier 2019

À 10 heures 30 :

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :
=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse portant modification de l'annexe 1 à la convention du 13 septembre 1965 relative à l'extension en territoire français du domaine de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (texte de la commission, [n° 223, 2018-2019*](#))
=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil des ministres de la République d'Albanie relatif à la coopération dans le domaine de la défense et de l'accord de coopération en matière de défense entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Chypre (texte de la commission, [n° 225, 2018-2019*](#))
- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019*](#))

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 15 et le soir :

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019*](#))

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN
E-mail : j.le-nay@senat.fr
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO
Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : j.le-nay@senat.fr

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23